

A Gondrexange (57) le 19 mai dernier

Le couple Mansuy inaugure une poussinière "volière"

Véronique et Sébastien Mansuy ont fait construire leur deuxième poussinière de 60 000 poulettes en volière, futures pondeuses œufs de consommation. Un projet qui aura mis trois ans à aboutir, perturbé par des tracasseries administratives et un manque d'appel à projet en Moselle. Leur site de 100 000 places figure parmi les plus grands en France ● S. Merchat



◀ La nouvelle poussinière de 60 000 poulettes en volière inaugurée le 19 mai dernier.

Sébastien Mansuy s'est installé en 1995 sur l'exploitation de ses parents, à Gondrexange (57), comprenant 120 ha en polyculture (80 ha de céréales et 40 ha d'herbes fourrage) et un élevage de 80 vaches laitières. « C'est en 2002, lorsque ma femme Véronique est venue me rejoindre sur l'exploitation, que nous avons créé notre première poussinière, un bâtiment de 1 000 m². De 2002 à 2010, le bâtiment permettait d'élever 20 000 poulettes "au sol", futures pondeuses œufs de consommation. Nous l'avons rénové en 2010 pour accueillir 40 000 poulettes en volière », indique Sébastien Mansuy. C'est au même moment que Sébastien arrête sa production laitière, pas assez rentable par rapport à la quantité de travail.

Quatre ans plus tard, Véronique et Sébastien entament de nouvelles démarches pour leur projet de création d'une nouvelle poussinière de 60 000 poulettes en volière. Ils n'obtiennent

leur autorisation de construire que deux ans plus tard. « C'est un projet qui aura mis trois ans à voir le jour... c'est très long ! Alors que nous avons d'énormes besoins en poussinières "volière". Ce site de 100 000 places en poulettes volière est l'un des plus grands en France », a précisé Jean-Marc Hege, directeur de la Ferme Schafbusch, intégrateur de ce site, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment le 19 mai dernier.

Un bâtiment pour 60 000 poulettes

Pour ce nouveau bâtiment de 60 000 poulettes, les éleveurs ont fait appel à la société Serupa qui leur a livré un bâtiment « clef en main » équipé d'un système « volière » Vencomatic. La ventilation est longitudinale avec des turbines équipées d'un rideau pour piéger la lumière, et pilotée par un boîtier de régulation Avitouch (Tuffigo Rapi-

dex) qui adapte le débit de ventilation en fonction des besoins de la salle d'élevage. « Les deux objectifs majeurs ont été respectés : la maîtrise du budget et la tenue du planning » précise Philippe Horvath, Serupa.

L'investissement total pour ce projet est de 1 100 000 €. « Pour le financement, j'ai obtenu un prêt du Crédit agricole sur 12 ans et 80 000 € de subventions du PCAE dont une partie destinée au convoyeur à fientes. Des subventions difficiles à obtenir car la Moselle n'a pas opéré d'appel à projet pendant 18 mois ! », explique l'éleveur. Et d'ajouter : « le coût de la volière Vencomatic est un peu plus élevé que d'autres systèmes mais elle est plus modulable que les autres volières avec une facilité d'accès pour les intervenants. J'ai déjà sept ans de recul avec ma première poussinière équipée de ce système, les performances sont bonnes et attirent beaucoup de clients... c'est un argument pour la vente des poules pondeuses ».

Un apprentissage de la volière en 7 semaines

Gérer l'ensemble du site, avec l'accroissement de travail dû au nouveau bâtiment, nécessite la présence de trois salariés à temps plein sur l'exploitation qui comprend actuellement 130 ha de céréales (blé, maïs, colza) avec un projet de les transformer à la ferme pour l'alimentation des volailles.

Les poussins de souche Lohmann sont installés à 1 jour sur les papiers ▶

▶ Véronique et Sébastien Mansuy, les éleveurs.



► de démarrage en bas des cages d'une contenance de 250 poussins, avec un délai maximum de huit jours entre l'arrivée du premier poussin dans le bâtiment et le dernier rentré. Les papiers sont conservés au minimum jusqu'au 10^e jour d'élevage. Ils reçoivent l'alimentation et les godets avec réserve d'eau. Ensuite un premier plateau est relevé par treuil afin que les poussins accèdent au premier niveau de la volière, pour les inciter à monter sur les barres. En hiver, au pire des cas, lorsque la température intérieure est de 15 °C, le bâtiment est chauffé. Mais à partir de 3-4 semaines la chaleur dégagée par les poules est suffisante pour entraîner l'arrêt du chauffage.

Un transfert à 15 semaines

À 5-6 semaines, le second plateau est relevé afin que les poussins accèdent au haut de la cage. « Pendant les 7 premières semaines on leur apprend à évoluer avec le matériel qui s'adapte en même temps. Il faut les habituer à monter pour éviter la ponte au sol », précise-t-il. Les coqs doivent être retirés rapidement, à 6-7 semaines lors du développement de la crête. Sur un lot de 60 000 poulettes, l'éleveur constate moins de 10 coqs, signe d'un bon sexage au couvoir.

À sept semaines, les cages sont ouvertes et les poules descendent au sol et se déplacent dans tout le bâtiment. « Je suis convaincu que les poules sont mieux dans ces volières, elles ont plus de place qu'au sol et leur com-



▲ Au 10^e jour, un premier plateau est relevé par treuil pour que les poussins accèdent au premier niveau.



▲ Les poussins, de souche Lohmann, sont installés à 1 j sur les papiers de démarrage avec des godets avec réserve d'eau.

portement est différent. Le programme lumineux est également très important. Dès la réception des poussins, il est nécessaire de leur octroyer 14 à 15 heures de lumière par jour, au départ 30 à 40 lux avec des leds blancs. Au bout de 15 jours il faut descendre à 10 heures par jour pour

réaugmenter juste avant le départ », ajoute-t-il.

Autre avantage mis en exergue par l'éleveur, les fientes humides sont stockées sur les tapis à fientes, celles au sol sont sèches grâce au grattage des poules. « Il suffit juste de mettre en route le tapis à fientes tous les 3 jours pour les évacuer. Le matériel de la volière n'est plus à démonter et le nettoyage au jet à haute pression est très facile. »

Les poulettes seront transférées à 15 semaines à 1,2 kg de poids vif après avoir été vaccinées (l'enlèvement s'effectue sur une semaine pour une volière de 30 000 places). Ce bâtiment permettra d'alimenter deux à trois bâtiments de poules élevées en volière avec un planning déjà établi sur les trois prochaines années. « Pour obtenir ce poids-là en fin d'élevage en poussinière, il faut faire des pesées très rapidement à 7 jours afin d'adapter le programme alimentaire et lumineux » rappelle Emmanuel Lemaire, de Lohmann.

Ce bâtiment marque le début du développement pour la ferme Schafbusch, les éleveurs bénéficient d'un contrat avec la ferme de 12 ans. « Notre objectif est d'atteindre 100 000 places poulettes volière supplémentaires sur les cinq prochaines années, ce qui passerait notre parc à 75 % en volière. Au niveau national, il y a un manque de poulettes volière estimé à 350 000 places, ce qui représente une dizaine d'éleveurs » affirme Jean-Marc Hege.

La ferme, par ailleurs, cumule les métiers pour être compétitifs, en fabriquant elle-même son aliment. ●